

Le régime de protection sociale tel qu'il s'est développé à travers les années est arrivé à ses limites. Par ses insuffisances, ses déséquilibres, et ses injustices, il est devenu une menace pour la stabilité de la société marocaine. Comme le modèle de développement dont il est l'émanation, il a besoin d'une refonte en profondeur. PAR ABDELHAFID CHENTOUF

Protection Sociale : les limites du modèle marocain

Sous le thème «ensemble pour un système de protection sociale intégré et pérenne», se sont tenues à Skhirat du 12 au 13 novembre 2018, les premières assises nationales de la protection sociale. Organisées par le ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement chargé des affaires générales et de la gouvernance avec l'appui de l'Union Européenne et de l'UNICEF, ces journées ont été l'occasion pour présenter le diagnostic du système de couverture actuel et de discuter des pistes de sa réforme.

Ces Assises interviennent suite au discours du Trône prononcé le 29 juillet 2018 à l'occasion duquel le Roi a pointé du doigt « l'ampleur du déficit social et les modalités de réalisation de la justice sociale et territoriale ». En ajoutant qu'« il est insensé que plus de cent programmes de soutien et de protection sociale, de différents formats et se voyant affecter des dizaines de milliards de dirhams, soient éparpillés entre plusieurs départements ministériels et de multiples intervenants publics ».

Par ailleurs, il n'a pas manqué de mettre l'accent sur l'absence de coordination en précisant que « les programmes empiètent les uns sur les autres, pèchent par manque de cohérence et ne parviennent pas à cibler les catégories effectivement éligibles ». Après ce diagnostic très sévère, il a invité le gouvernement et tous les acteurs concernés « à entreprendre une restructuration globale et profonde des programmes et des politiques nationales d'appui et de protection sociale et à soumettre des propositions portant sur les modalités d'exécution ».

Dans son discours prononcé lors de la séance d'ouverture, le Chef du gouvernement a souligné, après avoir rappelé les avancées réalisées par notre pays, que les programmes de couverture sociale sont nombreux mais connaissent de sérieux dysfonctionnements, notamment en matière de gouvernance. Il a ajouté que les besoins en couverture sociale sont énormes à tel point qu'ils sont devenus une menace pour la paix sociale. C'est pourquoi, ajoute-t-il, les riches ont besoin d'aider les pauvres à sortir de la situation de précarité dans laquelle ils se trouvent. Le diagnostic présenté par les différents intervenants fait ressortir que le

le but d'améliorer l'efficacité des programmes sociaux et de rationaliser l'utilisation des ressources financières. Le projet prévoit le développement de deux registres. Le premier est le Registre National de la Population (RNP) qui couvre tous les citoyens marocains ainsi que les étrangers en situation régulière avec l'affectation d'un numéro d'identification unique pour chaque individu. Le second est le Registre Social Unique (RSU) qui centralisera des informations sur la situation socioéconomique des individus et des ménages et permettra ainsi de cibler les personnes éligibles aux prestations sociales. Les deux

Vu l'ampleur du déficit en matière de couverture sociale, le chantier à mener nécessite, en plus d'une réelle volonté politique, une vision stratégique et une révision en profondeur de tout le modèle de développement du pays.

système de couverture est « éclaté et dispendieux ». Plus de 120 programmes de couverture sociale gérés par de nombreux acteurs en l'absence d'un organe de coordination. Le résultat est la déperdition des ressources financières et un coût de gestion très élevé. L'autre point faible du système actuel est le « mauvais ciblage » des bénéficiaires, ce qui ne permet pas de fournir l'aide aux citoyens qui en ont vraiment besoin. C'est pourquoi, le gouvernement a entamé la mise en place d'un mécanisme de ciblage unique dans

registres seront gérés par une agence qui aura pour mission d'administrer et de garantir l'utilisation optimale des informations contenues dans les deux supports. Pour dépasser ces dysfonctionnements, une réforme profonde du système devient urgente. Elle passe par la mise en place d'un système de pilotage unifié et une politique de prévention qui est la seule voie pour faire face à l'insuffisance des ressources financières qui sont appelées à s'amplifier en raison du vieillissement de la population. Et dans ce cadre, les experts

تنظّم:

المنظرة الوطنية الأولى للحماية الاجتماعية

تحت شعار:

جميعاً من أجل منظومة مندمجة ومستدامة للحماية الاجتماعية

الصحيرات، 12 و 13 نونبر 2018



présents aux assises sur la priorité qui doit être réservée à la femme et à l'enfant, qui sont les deux maillons forts de toute politique de protection sociale. Certes, le Maroc a pu au fil du temps construire un arsenal de «programmes et de filets sociaux» pour accompagner son modèle de développement et ce, à travers un régime constitué de deux composantes : une composante contributive et une autre non contributive. La première regroupe les différentes caisses de retraite (CMR, RCAR, CNRA), la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et la Caisse nationale des organismes de prévoyance sociale (CNOPS). La seconde s'appuie de son côté sur un ensemble de programmes d'assistance sociale (INDH, RAMED, Tayssir, internats, cantines scolaires, bourses, programmes d'insertion professionnelle, institutions d'assis-

tance sociale etc...).

Grâce à tous ces programmes, le Maroc a pu développer une couverture sociale qui a donné parfois des résultats relativement positifs. A titre d'exemple, il a atteint un taux de couverture médicale de 61% (35% grâce à l'AMO et 26% par le biais du RAMED). A titre de comparaison, ce taux se situe selon l'Organisation internationale du travail à 60% au Brésil, 50% au Mexique, 67% en Argentine, 36% en Egypte et 19% en Inde.

Mais ce qui reste à faire dépasse de loin ce qui a été réalisé jusqu'à présent. Presque dans tous les volets du régime de couverture sociale, les chiffres sont inquiétants. Rien que dans le domaine de protection des enfants et des mineurs, des efforts colossaux sont à déployer dans les prochaines années. La mortalité néonatale est de 13,6 pour

1000 naissances, la mortalité infantile est de 18 pour 1000 naissances et la mortalité infanto-juvénile est de 22,2 pour 1000 naissances. Quant aux soins post-natals, ils atteignent à peine 30% dans les villes et 13% en milieu rural. En ce qui concerne la scolarisation, le retard à rattraper est très important. A titre d'exemple, au niveau du préscolaire qui concerne les enfants de 3 à 5 ans, plus de 50% ne sont pas scolarisés en 2017, soit 40% en milieu urbain et 64,3% en milieu rural.

Vu l'ampleur du déficit en matière de couverture sociale, le chantier à mener nécessite, en plus d'une réelle volonté politique, une vision stratégique et une révision en profondeur de tout le modèle de développement du pays. C'est un vrai défi que le pays doit relever dans les années à venir. ■